





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-303**

Séance publique du

11 juin 2018

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180611- lmc1136518-DE-1-1
Date de signature : 13/06/2018
Date de réception : mercredi 13 juin 2018
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNEL) AUX
ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE**

Le 11 juin 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 05/06/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jacques BOUDON à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Reine MERGER, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Ravi ANDRE, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Monsieur Alexandre GALLESSE à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Francis TAULAN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Coralie JAUSSAUD.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2018

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Catherine SILVESTRE

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNEL)
AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Commune d'Aix-en-Provence apporte chaque année son soutien à diverses associations, sous forme de subvention de fonctionnement ou de subvention exceptionnelle, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Les tableaux ci-dessous présentent les associations concernées, le montant global des subventions accordées par la Commune en 2017 ainsi que le montant des subventions proposées en 2018.

Fonctionnement : imputation budgétaire n° 1143/520 6574 925

N° tiers	Associations	Objet	Subvention 2017	Proposition 2018
65453	Equipes St Vincent Atelier Mémoire	Actions dans les maisons de retraite auprès des personnes âgées	1 500	1 300
68369	Visite des malades dans les établissements hospitaliers et maisons	Assister les personnes isolées dans les hôpitaux et les	500	500

	de retraite	maisons de retraite (animation d'ateliers, secours en nature...)		
9209	Sté Saint Vincent de Paul	Aide et action sociale envers les personnes en difficulté	1 350	1 300
22837	Comité du Secours Populaire d'Aix	Soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique des personnes victimes de tous types d'injustices	2 250	2 000
9210	Croix Rouge délégation locale	Aide aux personnes en difficultés (financière, alimentaire, SAMU social, douches SDF, soutien scolaire)	9 250	9 200
9216	Secours Catholique	Aide morale et matérielle aux personnes en difficulté	2 500	2 000
9239	AITE	Centre de ressources et d'information pour faciliter l'accès au droit commun des étrangers	5 000	4 000
65589	Chaînon des Deux Mondes	Accueil et réconfort des personnes dans la peine après un deuil, une maladie ou en raison de la solitude	720	720
9295	Halte Vincent	Aide et accueil des familles de détenus en attente de parler à la maison d'arrêt de Luynes	800	800
84527	SOS Amitiés	Service d'écoute pour les personnes confrontées notamment à la tentation du suicide	1 200	1 000
92133	ATD Quart Monde	Accompagnement des personnes en grande précarité dans l'accès aux droits fondamentaux, lutte contre les discriminations et les	900	800

		préjugés		
30657	ALPA	Favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes en difficultés d'insertion sociale	15 000	13 500
25856	ESPOIR 13	Promotion du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse (information et sensibilisation)	400	400
28322	Passages Aix	Écoute, soutien des personnes gravement malades, âgées, en fin de vie	1 650	1 600
TOTAL				39 120

Exceptionnel : imputation budgétaire n° 1144/520 6748 925

N° tiers	Associations	Objet	Subvention 2017	Proposition 2018
9216	Secours Catholique	Mise en place de séances de PNL (Programmation Neuro Linguistique) en direction de jeunes en souffrance morale, blocage ou situation d'échec	0	1 000
TOTAL				1 000

Ces dossiers ont été validés le 22 mai 2018.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions de fonctionnement et les subventions exceptionnelles aux associations ci-dessus.

- **DIRE** que les dépenses résultant seront imputées sur les lignes suivantes qui présentent les disponibilités suffisantes :

1/ Fonctionnement : ligne 1143/520 6574 925 pour un montant de 39 120 € (trente neuf mille cent vingt euros).

2/ Exceptionnelle : ligne 1144/520 6748 925 pour un montant de 1 000 € (mille euros).

DL.2018-303 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS (FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNEL) AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITE-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 2
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 48
Contre	: 1

Ont voté contre
Josyane SOLARI

Se sont abstenus
Raoul BOYER, Catherine ROUVIER.

N'ont pas pris part au vote
Catherine SILVESTRE

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.
Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 13/06/2018
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»